



## Probleme avec des publications internet

Par **babygirl**, le **21/08/2011 à 22:37**

Bonjour,

Voila j'ai un petit soucis avec un patron de bar en fait il y a quelque temps de ça avec des amis nous sommes aller dans un bar plusieurs d'entre nous on fait une note et le fait que beaucoup de personnes ont fait une note il menace tout le monde de publier sur facebook les noms prenoms et photos ansi que la somme due....A t il le droit de faire cela ???Ce n'est pas une sorte d'atteinte a la vie privée et au respect de la confidentialité?

Merci d'avance pour votre aide bien cordialement

Par **mimi493**, le **21/08/2011 à 22:53**

Les photos ont été prises dans un lieu privé à votre insu ?

Par **babygirl**, le **21/08/2011 à 22:54**

ben je sais pas encore quelle photos il veut mettre car il ne l'a pas encore fait

Par **mimi493**, le **21/08/2011 à 23:01**

Si la photo n'a pas été prise à votre insu, la publication n'est pas une atteinte à la vie privée.

Votre seul recours sera alors la plainte en diffamation publique, qu'il contrera en disant que vous lui devez bien de l'argent que vous refusez de payer.

Par **corimaa**, le **21/08/2011** à **23:33**

Cet homme vous a fait confiance en vous faisant "credit", la moindre des choses seraient peut etre de le payer. Tout ce que vous avez bu, il l'a payé, lui !

Par **babygirl**, le **22/08/2011** à **00:35**

c'est prevu que je le rembourse et il le sait